



Prix Mary Teegee pour la bienveillance et le dévouement

Prix récompensant les travailleurs sociaux et les intervenants de première ligne qui incarnent l'amour, le courage, le respect et le dévouement au service des enfants et des jeunes pris en charge.

À propos de Mary Teegee

Cheffe héréditaire et directrice générale de Carrier Sekani Family Services, Mary Teegee a consacré sa vie à faire en sorte que les enfants et les jeunes aient la possibilité de grandir en sécurité chez eux et au sein de leur communauté, de recevoir une bonne éducation et d'être fiers de qui ils sont. D'origine Gitk'san et Carrier de la Première Nation de Takla Lake, Mary est une fière membre du clan du Loup Luxgaboo et porte le nom de cheffe héréditaire Maaxswxw Gibuu (Loup blanc). Mary occupe de nombreux titres et fonctions prestigieuses, notamment celle de membre du conseil d'administration de la Société de soutien, de présidente de l'association « Our Children Our Way », de présidente de la BC Aboriginal Child Care Society, de réalisatrice, de conférencière lors de conférences internationales et nationales, ainsi que de la voix du personnage bien-aimé de Mary l'Ourse dans les livres et les films de Spirit Bear.

Afin de contribuer à mettre fin aux pratiques de discrimination du Canada en matière de service à l'enfance et à la famille des Premières Nations, Mary est allée bien au-delà de ses obligations et s'est consacrée à la promotion de l'équité pour les enfants des Premières Nations. Son travail repose sur sa conviction que les services destinés aux enfants et aux familles des Premières Nations doivent être ancrés dans leur culture. C'est en donnant aux enfants la possibilité d'être au cœur des discussions qui les concernent que le travail de défense des droits de Mary s'est étendu à l'échelle provinciale, nationale et internationale. Mary a été à l'avant-garde de cette affaire historique en faveur des enfants des Premières Nations devant le Tribunal canadien

des droits de la personne. Offert à l'origine à la Société de soutien par Mary, Spirit Bear représente les 165 000 enfants des Premières Nations touchés par la discrimination au Canada et tous les enfants qui jouent un rôle actif dans la réconciliation. Le généreux don de Mary a servi de rappel poignant que cette affaire concerne avant tout les enfants, un état d'esprit que Mary incarne dans chaque facette de son travail.

Très estimée par les Premières Nations de tout le pays pour son intégrité et son dévouement à la justice et à l'équité en faveur des enfants, des jeunes et des familles des Premières Nations, Mary incarne la définition même d'une pionnière. Son engagement et son dévouement pour mettre fin à la discrimination ont exigé une persévérance sans faille, le courage d'aborder des discussions difficiles et une résilience inébranlable face à l'adversité. Véritable force motrice contribuant de manière significative au mieux-être des enfants, des jeunes et des familles des Premières Nations, Mary donne le meilleur d'elle-même aux enfants et pour les enfants.

Le prix

Proposé par une Première Nation, une agence de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations ou une organisation de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations, ce prix récompense une personne œuvrant en travail social ou en intervention de première ligne qui incarne l'amour, le courage, le respect et le dévouement de Mary Teegee au service des enfants et des jeunes pris en charge, de leurs familles et des personnes prenant soin d'un enfant en remplacement de ses parents.

La personne récipiendaire se distinguera par son caractère exceptionnel, son courage à défendre les intérêts des enfants et des jeunes dans un contexte en constante évolution, ainsi que par l'excellence du soutien qu'elle leur apporte, de même qu'à leurs familles et aux personnes qui en assurent la prise en charge substitutive.

Critères d'éligibilité

Toute personne candidate doit :

- Être à l'emploi d'une Première Nation, d'un organisme de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations ou d'un service à l'enfance et à la famille des Premières Nations.
- Avoir offert des services de première ligne aux enfants et aux jeunes pris en charge pendant au moins cinq ans.
- Aller au-delà de ses responsabilités et faire preuve de courage dans son soutien aux enfants, aux jeunes et aux familles, afin de les aider à miser sur leurs forces pour surmonter les difficultés.
- Respecter la ou les cultures ainsi que la ou les langues des enfants et des jeunes des Premières Nations auprès desquels elle intervient.
- Agir comme modèle positif et inspirer les membres de son équipe par son exemple et son leadership.
- Les membres du conseil d'administration et du personnel de la Société de soutien ne sont pas admissibles.

Informations relatives au dossier de candidature

Un dossier de candidature complet doit comprendre :

- ☐ Un formulaire de candidature dûment complété;
- ☐ Une lettre de motivation détaillée rédigée par la Première Nation, l'agence de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations ou l'organisation de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations qui présente la candidature. La lettre de motivation doit donner un aperçu des réalisations professionnelles, de l'expérience et du parcours pertinent de la personne;
- ☐ Deux lettres de recommandation qui expliquent directement et précisément en quoi la personne répond aux critères d'éligibilité.

Les candidatures doivent être soumises en ligne ou envoyées par la poste au bureau de la Société de soutien **au plus tard le 26 octobre 2026 à 23 h 59 (heure de l'Est).**

Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations
350, rue Sparks, bureau 202, Ottawa (Ontario) K1R 7S8
ou info@fncaringsociety.com

Veuillez noter que seules les candidatures complètes seront acceptées. Bien que nous soyons reconnaissants pour toutes les candidatures, seule la personne récipiendaire sera contactée.

Pour toute question, veuillez nous écrire à info@fncaringsociety.com ou téléphoner au (613) 230-5885.



Société de soutien
à l'enfance et à la famille
des Premières Nations



Prix Mary Teegee pour la bienveillance et le dévouement

Formulaire de nomination

Information de la personne proposant la candidature*

Prénom*

Nom de famille*

Affiliation du/de la candidat(e) - Une Première Nation, une agence de services à l'enfance et à la famille d'une Première Nation ou une organisation des Premières Nations.*

Votre adresse courriel*

Votre numéro de téléphone*

Information sur le/la candidat(e)*

Prénom*

Nom de famille*

Affiliation du/de la candidat(e) - Une Première Nation, une agence de services à l'enfance et à la famille d'une Première Nation ou une organisation des Premières Nations.*

Adresse courriel du candidat(e)*

Numéro de téléphone du candidat(e)*

Critères d'éligibilité

Cochez toutes les cases qui s'appliquent*

- ☐ Être à l'emploi d'une Première Nation, d'un organisme de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations ou d'un service à l'enfance et à la famille des Premières Nations.
- ☐ Avoir offert des services de première ligne aux enfants et aux jeunes pris en charge pendant au moins cinq ans.
- ☐ Aller au-delà de ses responsabilités et faire preuve de courage dans son soutien aux enfants, aux jeunes et aux familles, afin de les aider à miser sur leurs forces pour surmonter les difficultés.
- ☐ Respecter la ou les cultures ainsi que la ou les langues des enfants et des jeunes des Premières Nations auprès desquels elle intervient.
- ☐ Agir comme modèle positif et inspirer les membres de son équipe par son exemple et son leadership.

(Suite à la page suivante)

Prix Mary Teegee Formulaire de nomination (suite)

Critères d'admissibilité

Veuillez joindre une brève biographie du/de la candidat(e) et une description de son parcours (3 à 5 phrases)*

Depuis combien de temps connaissez-vous le/la candidat(e) et à quel titre?*

Dossier de candidature complet

Le dossier de candidature complet (comprenant le présent formulaire de candidature, la lettre de motivation, la biographie et les lettres de support, ainsi que tous les documents justificatifs pertinents) doit nous parvenir au plus tard le **26 octobre 2026, à 23:59 (heure de l'Est)**.



Société de soutien
à l'enfance et à la famille
des Premières Nations